

De la Grande Armée à l'Armée d'Afrique, un Suisse : le général Voirol (1781-1853)

Autor(en): **Dutriez, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **126 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De la Grande Armée à l'Armée d'Afrique, un Suisse : le général Voirol (1781-1853)

par le lieutenant-colonel Robert Dutriez

membre du Comité d'histoire militaire de la 6^e Région

A Besançon, il est un cimetière officiellement dénommé «Champ Bruley» mais que les bisontins s'obstinent à appeler «des protestants».

Si un hasard venait à conduire vos pas dans ce quartier éloigné de la «boucle», alors n'hésitez point. Du modeste champ de repos franchissez le seuil. Une surprise vous attend.

Allez jusqu'au mur du fond. Là, de la morne platitude des dalles grises jaillit une petite colonne, claire et fière. Certes le nom gravé sur la pierre ne peut vous remémorer aucun souvenir rescapé de vos études déjà lointaines. Pourtant la vue de ce monument a des chances de paraître quelque peu familière au militaire chevronné que sûrement vous êtes, vieux bourlingueur — oh combien de fois — sous le beau ciel d'Afrique.

Brusquement en votre esprit un rapprochement va s'opérant, irrésistible. Oui, il s'agit bien... à Alger, sur les hauteurs de Mustapha, de...

...la «colonne Voirol»...

...que, voici plus d'un siècle, des mains pieuses ont scrupuleusement reconstituée sur la tombe du Général Voirol décédé et enterré à Besançon.

Et maintenant, pour parfaire votre étonnement, lisez donc les inscriptions portées sur les trois plaques funéraires. Quel prestigieux résumé d'un merveilleux roman!

*

*

*

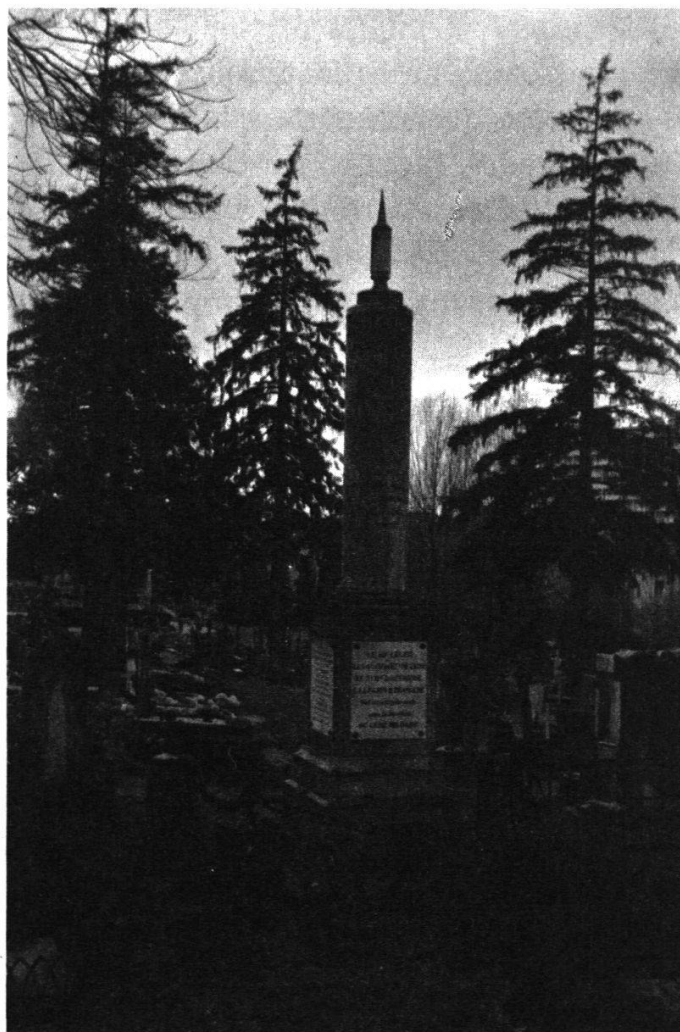
Voirol¹ Théophile vit le jour le 3 septembre 1781 à Tavannes, en Suisse.

Dans cette petite et tranquille localité le père était connu comme un honnête aubergiste. Aussi, dès la plus tendre enfance, l'avenir du

jeune garçon était-il aisément prévisible: commerçant il serait, exerçant au pays même.

Mais en 1799 cette sage et prosaïque destinée s'infléchit brusquement dans une direction inattendue: celle de l'aventure guerrière, de la gloire militaire, avec pour champ d'action l'Europe entière puis la lointaine Afrique.

Quel événement extraordinaire s'était-il donc produit? En l'an 1797 la région de Tavannes avait été annexée par la France et englobée dans un nouveau département baptisé Mont Terrible. A cette époque, les guerres de la Révolution atteignaient leur paroxysme, d'où la conscription qui, en août 1799, devait incorporer dans l'armée française le frère de notre héros. Ce fut, paraît-il, la consternation chez les Voirol, car le pauvre conscrit ne jouissait pas d'une bonne santé. C'est alors que



Théophile décida de remplacer son aîné.

En agissant ainsi, le plus jeune fils de l'aubergiste céda-t-il à cette naïve sensiblerie familiale tant prisée à la fin du XVIII^e siècle? Ou bien se laissa-t-il gagner par l'enthousiasme qu'irradiaient ces farouches «soldats de la liberté»? A moins que, instinctivement, il ne se soit engagé dans la voie, traditionnelle en Helvétie, du service militaire à l'étranger?²

Qu'importe la véritable raison! Pour forcer notre admiration, il suffit d'un seul fait; ...n'ayant pas encore 18 ans, un adolescent quitte ses parents, se charge du lourd sac et du long fusil, pour aller au loin, à la guerre...

*

* * *

Quinze années passèrent, au cours desquelles le «volontaire» Voirol, se piquant au jeu (en quelque sorte à lui imposé), accumula faits d'armes, honneurs et grades. Jugez-en par ce palmarès:

— **1800 et 1801** — *A l'Armée du Rhin, en Bavière*, avec la 94^e demi-brigade.

Il participa, comme sergent, aux batailles de Moeskirch, de Hochstadt, de Neuburg.

Lors de la victoire de Hohenlinden, sa bravoure lui valut les épaulettes d'officier.

— **1805 à 1807** — *A la «Grande Armée»*, avec le 94^e puis le 64^e de ligne.

Il fut un de ceux à pouvoir dire: «J'étais à Austerlitz!» où, le 2 décembre 1805, son intrépidité lui fit décerner le grade de lieutenant. A Iéna, le 14 octobre 1806, il subit sa première blessure. Durant la campagne de Pologne, il s'illustra à Pulstuck, le 26 décembre 1806, en ralliant deux compagnies désemparées que, de magnifique façon, il relança au plus fort de l'action. La Légion d'Honneur et une nomination comme capitaine récompensèrent cet héroïsme.

— **A partir de 1808** — *L'expédition d'Espagne*.

Désigné pour servir d'aide de camp au général de brigade Chauvel il se signala, à nouveau, par son ardeur au combat. D'abord au

deuxième siège de Saragosse, de décembre 1808 à février 1809, ensuite à la brillante rencontre de Ocana, en Nouvelle-Castille, le 19 novembre 1809. Cette rude journée le vit frappé par balle à la hanche droite. Malgré une très vive douleur, il exigea d'être remis à cheval, prit alors la tête des grenadiers de deux régiments, donna l'ordre de battre la charge et, irrésistible, se lança à l'assaut.

Chef de Bataillon au 40^e de ligne, il opéra durant l'année 1810 en Estramadure et en Andalousie. Entré l'un des premiers dans la riche ville de Séville grouillante d'une population terrorisée, il fit montre de beaux sentiments d'humanité. En effet, Voirol fut un de ceux qui, par leur diligence — et leur exemple —, réussirent à empêcher le pillage, à éviter de graves désordres.

En 1811, il continua à guerroyer en Estramadure, dure campagne au cours de laquelle il fut deux fois blessé :

— le 16 mai, lors de l'indécise affaire de Albuera ;

— le 28 octobre, jour où, après une défense digne d'éloges à Arro-Molinos, il succomba sous le nombre — un contre dix — et resta aux mains des Anglais.

— **1811 et 1812** — *Prisonnier en Angleterre*, il rejoignit la France, le 31 octobre 1812, suite à un « cartel d'échange »³.

— **1813** — *De nouveau à la « Grande Armée »*, en tant que major au 156^e, il combattit en Allemagne.

Deux terribles affrontements accrurent sa renommée :

— les 20 et 21 mai, à Bautzen. Ayant commandé deux bataillons avec une rare distinction il reçut, le soir même et de la main de Napoléon, la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur ;

— le 30 octobre, à Hanau. Mis à la tête d'un groupement improvisé il contre-attaqua par surprise toute une division austro-bavaroise, capturant ainsi un nombre d'ennemis de très loin supérieur à celui de ses soldats. Un tel exploit fit de lui un colonel.

— **1814** — Chef de corps au 18^e Régiment, il vécut les heures douloureuses mais glorieuses de la *campagne de France*. Dans Nogent-sur-Seine hérissé de barricades, il repoussa dix assauts russes en quarante-huit heures. A Bar-sur-Aube, par un extraordinaire coup d'audace, il sauva d'un désastre certain la division Duhesme.

Suite à cette dernière action il fut élevé à la dignité de Commandant de Légion d'Honneur⁴. Quelques jours après, l'Empereur le

nomma général et — peut-être la distinction suprême... — lui parla lors des inoubliables adieux de Fontainebleau.

La *première Restauration* ne confirma point ce grade de général obtenu au dernier moment et, pourtant, amplement mérité. Cependant le Roi maintint le colonel en activité, toujours au commandement du 18^e de ligne.

— **1815** — Lorsque débutèrent les « *Cent Jours* » Voirol était en congé de longue durée à Tavannes. Dans des lettres écrites à ses amis helvétiques il a exposé son cas de conscience d'officier mi-français mi-suisse⁵, se souvenant d'avoir juré fidélité à Louis XVIII tout en ressentant une invincible attirance pour la gloire passée. Son problème personnel il le résolut en chef. Exclusivement il pensa à ses soldats⁶, à ses compagnons qu'il ne pouvait abandonner à un moment si difficile dans leur existence militaire : celui où la connaissance du devoir s'avère plus malaisée que son exécution.

Immédiatement il rejoignit sa garnison, Strasbourg. Certes son ralliement à Napoléon ne fut pas spontané ; mais lorsque la guerre reprit, le colonel du 18^e n'hésita point. Affecté à l'Armée du Rhin il livra en héros les ultimes combats, une semaine après Waterloo : le 24 juin à Surbourg, les 26 et 28 à Strasbourg, le 9 juillet à Hausbergen.

Cette fois l'épopée des guerres révolutionnaires et impériales était définitivement close. Comme tant d'officiers Voirol fut licencié. Agé de 33 ans, qu'allait donc devenir cet homme déjà mûr qui, si longtemps, avait mené une existence hors de la normale, dans le tumulte des armes et l'exaltation de l'héroïsme ? Retournerait-il au pays natal ? Reprendrait-il sa place au sein de sa famille ? Après un tel entracte, pouvait-il finir sa vie comme il l'avait commencée ?

*

* *

Non sans quelques scrupules le demi-solde Voirol donna la préférence à ses attaches françaises : le 19 juin 1816 il obtenait sa naturalisation, le 20 septembre 1820 il contractait mariage avec une jeune fille avignonnaise.

Une ordonnance de 1819 le réintégra dans l'armée royale. Après avoir goûté à la « grandeur » de sa vocation le colonel eut tout loisir

d'éprouver consciencieusement les «servitudes» de son métier :

- et la monotonie d'un service intérieur ou de garnison, alors d'une excessive rigueur ;
- et les ingrates charges du maintien de l'ordre, à cette époque une des principales missions dévolues aux militaires.

Successivement il commanda la légion départementale des Basses-Pyrénées⁷, le 13^e régiment d'infanterie légère. Avec ce dernier corps il eut le mérite, de 1821 à 1822, d'empêcher la reprise à Nîmes des sanglants excès de la «terreur blanche». En 1823, il était promu maréchal de camp⁸.

La Monarchie de Juillet commença par lui confier un de ces emplois qui, au lendemain des changements de régime, ont toujours été délicats : en l'occurrence celui d'«adjoinct à la commission d'examen des réclamations des anciens officiers» ! Dans ce poste peu envié mais fort jaloué il eut, grâce à ses exceptionnelles qualités, l'insigne bonheur de bien servir l'Etat sans soulever de durables rancœurs.

Fin 1830 puis début 1831, il assumait les fonctions de commandant militaire dans différents départements du Midi, région où l'opposition au gouvernement était multiforme, tenace et dangereuse. De nouveau appelé à Nîmes il y calma les passions politiques et même religieuses, réussissant à se faire estimer de tous les partis.

A partir d'août 1831 et durant l'année 1832 il obtint une brigade d'infanterie à cette armée du Nord chargée d'intervenir au profit de la révolution belge. Quoique — mis à part le siège d'Anvers — les opérations fussent plutôt minimales, malgré une grave maladie qui l'assaillit, il apprécia cette résurrection du passé : les marches interminables, les inconfortables bivouacs, la franche camaraderie des camps...

Nommé lieutenant-général⁸, le 9 janvier 1833, il fut envoyé, trois mois plus tard, à Alger, comme «commandant en second et inspecteur des troupes».

Changement total de son horizon, brusque élargissement de ses activités, ce départ pour l'Afrique permit à Voirol de parfaire une déjà si intéressante carrière.

*

* *

En ce mois d'avril 1833, quelle était la situation en Algérie ?

Déplorable. Les troupes françaises se cramponnaient aux environs

immédiats d'Alger, Oran et Bône. Les indigènes, hostiles ou attentistes, fuyaient notre contact. Aucun embryon de développement économique ne s'amorçait. L'avenir se profilait donc sombre et incertain, d'autant plus que Paris n'arrivait même pas à définir sa politique d'outre-méditerranée. «Colonisation» ou «occupation»? Face à ce dilemme le gouvernement de Louis-Philippe se complaisait dans l'expectative; de là sa conduite de parâtre avaricieux à l'égard de cette fille posthume de la Restauration.

Le commandant en chef du moment (le quatrième en moins de trois ans) séjournait alors en France, pour cause de maladie. Il mourut le 3 juin. Aussitôt Voirol fut désigné pour assurer l'intérim, se trouvant ainsi chargé du plus important commandement de l'armée française: 23 500 hommes, des pouvoirs civils et militaires très étendus. Courageusement il se mit au travail et ses premiers actes, inspirés par une fermeté sans rigueur, firent bien augurer de lui.

Sous son proconsulat, qui dura — anormalement pour un intérim...
— 17 mois, il élargit l'emprise française:
— autour d'Alger, dans la Mitidja;
— vers l'Est, à Bougie;
— en direction de l'Ouest, à Arzew et Mostaganem.

Egalement il s'efforça de conquérir la confiance des autochtones et d'obtenir leur participation, aux côtés des soldats et des colons, à la vie de tous les jours. Secondé par le capitaine du génie Lamoricière, une des plus belles figures de cette héroïque et légendaire période de la conquête, il développa la toute récente institution des «bureaux arabes». Sous son égide prirent naissance les meilleures traditions de l'armée d'Afrique: le contact amical pris sur les souks, l'aide médicale aux indigènes. Des volontaires rejoignirent en plus grand nombre nos unités: aux zouaves, aux spahis. Le 18 mai 1834, une tribu alla même jusqu'à combattre à nos côtés, près de Boufarik. D'après un témoin «c'était assurément une grande nouveauté que d'avoir vu des Arabes marcher avec les roumis contre des hommes de même religion et de même race».

Enfin le général comprit que de grands travaux constituaient un nécessaire préalable au démarrage d'une économie du type européen. Malgré de faibles moyens, il construisit dans le Sahel de splendides routes empierrées, il assécha les vastes marais de l'Harrach, il édifia

dans les villes de solides bâtiments administratifs.

Certes ce bilan positif, considéré comme le plus important depuis la prise d'Alger, ne doit pas faire passer sous silence les nombreuses difficultés rencontrées, les quelques erreurs commises. C'est ainsi que les prometteurs débuts de la pacification en Mitidja furent compromis, dès juillet 1834, par suite d'une inattendue résurgence de la méfiance autochtone. En Oranie, une malencontreuse initiative du général commandant la division d'Oran accordant une paix trop avantageuse à Abd-el-Kader porta un redoutable coup à l'autorité française. Pour demeurer dans la plus stricte objectivité il faut ajouter que Voirol eut contre lui — et son mérite en fut d'autant plus grand —: une méconnaissance encore immense du pays et des mœurs, des moyens de transmissions très insuffisants, de fâcheuses habitudes prises par certains subordonnés civils et militaires, l'ingérence souvent inopportune des ministères parisiens, surtout une désagréable position d'intérimaire.

Un titulaire ayant été enfin désigné, en décembre 1834, le général Voirol demanda son rappel.

Quel jugement fut porté sur lui, après ce séjour en une contrée où ses prédécesseurs avaient trop souvent vérifié la proximité des roches Capitole et Tarpéienne? Laissons parler un contemporain:

...«Il était aimé; il avait fait tout le bien que, dans une situation douteuse, il lui avait été permis de faire; l'armée, la population civile, les indigènes eux-mêmes le regrettaient; en témoignage de reconnaissance, une médaille d'or lui fut offerte.

Il était ignoré à son arrivée. Son départ fut un triomphe»...

*

* *

L'opinion de la «vox populi» algéroise fut adoptée par le gouvernement qui, nullement ingrat, prodigua ses récompenses à cet officier général revenu dans sa patrie adoptive après mission bien accomplie. Grand officier de la Légion d'Honneur, baron, pair de France: quel chemin parcouru par le petit conscrit de «l'an VIII» partant, voici 35 ans, loin de sa Suisse natale!...

A Voirol fut alors confiée la responsabilité de divisions militaires, commandements qui à cette époque étaient plus importants que de nos

jours. En effet, au milieu du XIX^e siècle, l'échelon de la région militaire n'existait pas; de plus, aucune distinction n'était faite entre forces opérationnelles et troupes territoriales.

Le lieutenant-général prit d'abord en charge les destinées de la 5^e division, à Strasbourg. Dans ce poste de choix il fut, le 30 octobre 1836, soumis à une dure épreuve: le putsch du prince Louis Napoléon Bonaparte. Voirol, en tant que «vieux de la vieille», pouvait être encore quelque peu vulnérable au rappel de la légende napoléonienne. Pourtant il sut résister aux séductions déployées par le neveu du «petit tondu». Avec sang-froid, avec adresse, il parvint à faire échouer le complot. Et sans verser une goutte de sang...

Après un court passage à la 15^e division, il fut nommé commandant de la 6^e division, à Besançon, le 18 septembre 1840.

Arrivé dans la capitale franc-comtoise, si proche de cette Helvétie toujours chère à son cœur, il se sentit d'emblée en harmonie avec la population locale.

C'est à ce poste que le 25 février 1848, il fut surpris par l'annonce de la révolution parisienne. Sans hésitation — du moins apparente — il se rallia à la république⁹. Dans l'euphorique ambiance des débuts de ce nouveau régime il passa en revue ses troupes, le 29 février, au cours d'une pittoresque cérémonie où... un ouvrier porteur d'un drapeau rouge vint se mettre juste à côté de lui... Insolite détail ne pouvant être compris (et apprécié) qu'au prix d'une plongée dans les textes contemporains, dans l'atmosphère un peu folle de cette très courte période des illusions sociales, fraternelles, universelles, etc...

Mais rapidement les nécessaires réalités prirent le dessus. Englobé dans l'inévitable épuration des personnels appartenant à l'ancienne administration Voirol fut mis à la retraite, en avril.

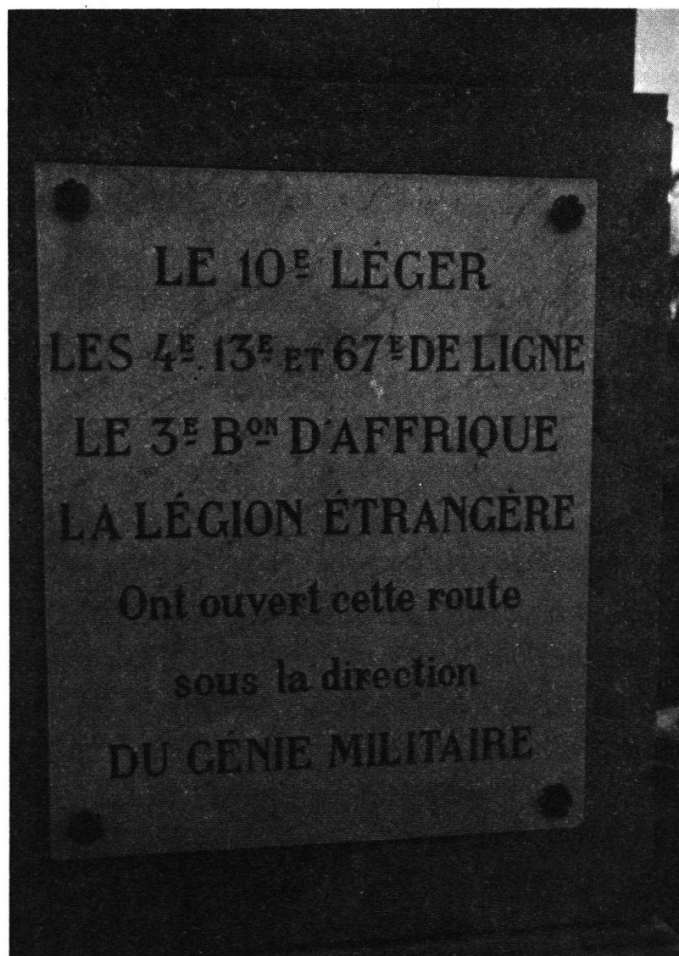
Il resta à Besançon, conservant des liens assez étroits avec la Suisse, faisant à l'occasion un peu de politique. Le temps de voir naître un huitième régime: le second Empire¹⁰, il mourut le 15 septembre 1853, à l'âge de 72 ans. Unanimement il fut regretté des bisontins qui avaient apprécié l'amabilité, la droiture du brave général, un héros de la grande époque...

A Alger la «colonne Voirol» n'existe plus. Voici un peu plus de dix années elle a été balayée par l'impitoyable vent de l'Histoire.

A Besançon, terre refuge de la fidélité, son double continue à braver l'injure du temps et le mépris des hommes. Ainsi se perpétue le souvenir de ce général qui, originaire de la Suisse amie, a su si bien servir la France, aux ordres de tant de régimes politiques, sous tant de cieux...

...Autour du monument restant le décor ne rappelle plus celui qui embellissait le prototype algérois. Des sapins noirs et rigides ont pris la relève des eucalyptus tout frémissants de lumière. La pierre ne brille plus sous le dur soleil de là-bas, éclatant comme une fanfare. Maintenant de la colonne les lignes s'estompent dans une douce brume, en une sourdine mélancolique et harmonieuse.

Malgré ce dépaysement — ou peut-être même à cause de lui — gageons que, visiteur égaré dans ce cimetière franc-comtois, vous serez sûrement étreint par l'émotion lorsque, sur une plaque de marbre, exacte reproduction de l'original brisé, vous lirez cet hommage à notre défunte armée d'Afrique:



R. D.

Observations

¹ Orthographe usitée dans les archives d'origine helvétique et celle la plus couramment employée. Par contre, sur l'état des services déposé au service historique, le nom est écrit *Woirol*. Quant à la date de naissance, elle est bien 1781, et non 1784 comme le mentionne une plaque funéraire du monument.

² Dans le cas particulier de *Voirol*, son service militaire était effectué en tant que citoyen français (ce qu'il fut en droit de 1797 à 1814). Par contre, dans la partie non annexée de la Suisse, le Directoire avait, à partir de 1798, obtenu la mise à sa disposition de six demi-brigades helvétiques et, en 1803, le premier consul avait conclu une convention ayant pour objet de fournir à la France un contingent permanent de 16000 hommes.

Ces troupes (à titre français ou non) prirent une part très active aux guerres de la révolution et de l'empire puisque 33 Suisses devinrent des généraux français.

³ Une anecdote raconte que *Voirol* s'étant présenté à Napoléon, au début 1813, aurait été initialement fort mal reçu mais que, cependant, le souverain aurait fini par lui accorder un commandement.

Quoique non vérifié cet incident est vraisemblable, l'Empereur n'ayant jamais aimé rencontrer des officiers anciens prisonniers de guerre (voir l'ouvrage de Vigny: «*Servitude et grandeur militaires*»).

⁴ Au lieu de «*commandeur*». Ce dernier terme n'a été employé que longtemps après la fin du 1^{er} empire.

⁵ Après le premier traité de Paris (30 mai 1814), la localité de Tavannes était redevenue suisse.

Cependant le cas de *Voirol* différait de celui des officiers helvétiques qui, au service de Louis XVIII en tant que membres de quatre régiments suisses, reçurent, au début des «cent jours», l'ordre (en provenance de Berne) de rentrer dans leur patrie.

Autre élément pouvant troubler *Voirol*: en avril 1815, les cantons ont fait cause commune avec les «*Alliés*». Ils levèrent même une armée qui pénétra sur le territoire français en plusieurs points.

⁶ En particulier — preuve éclatante de son désintéressement — jamais il ne chercha à faire homologuer ce grade de général que l'Empereur lui avait accordé, en mars 1814, ... sans avoir eu le temps de signer le décret...

⁷ Ces légions départementales, mises sur pied de 1816 à 1821, sont à considérer comme les ancêtres de nos régiments interarmes (une légion départementale se composait de: 3 bataillons d'infanterie — 1 compagnie d'éclaireurs à cheval — 1 compagnie d'artillerie).

⁸ Maréchal de camp correspondait à général de brigade. Lieutenant-général était l'appellation pour général de division.

⁹ De la part d'un nanti du régime précédent, cette attitude opportuniste pourrait paraître choquante. Il semble, cependant, qu'en ce domaine si délicat de la légitimité gouvernementale les esprits de l'époque aient fait preuve d'une étonnante souplesse. Egalement, n'oublions pas qu'en 1848 *Voirol* faisait connaissance avec un septième système politique et, qu'à l'instar de la quasi-totalité des officiers d'alors, sa pensée devait se modeler sur celle du général Hugo déclarant:

...«*ma doctrine a été et sera toujours d'être l'esclave des lois et de servir comme le doit un homme d'honneur, quelque soit la forme du gouvernement qui aurait reçu mes sentiments*»...

¹⁰ Napoléon III ne tint aucune rigueur à *Voirol* de la tournure prise, en 1836, par les événements de Strasbourg. L'an 1849 (n'étant alors que président de la République) il aurait reçu l'ancien commandant de la 5^e division en lui disant spirituellement:

...«*Général, vous avez su concilier les devoirs rigoureux avec l'élan d'un cœur généreux. Je n'ai pas oublié les visites que vous me faites à la prison!...*»